

Avis relatif à l'ouverture de la participation du public par voie électronique

Une participation du public par voie électronique est organisée sur le projet de la ZAC du Theil portant création d'un parc d'activités économiques sur la commune de St Planchers. L'autorité compétente pour créer la ZAC est la Communauté de Communes Granville Terre et Mer.

La participation du public par voie électronique se déroulera du vendredi 17 décembre 2021 au lundi 17 décembre 2022 inclus.

Pendant toute la durée de la participation, un dossier sera mis à la disposition du public sur le site internet de la Communauté de Communes (<http://www.granville-terre-mer.fr/>) à la rubrique zones d'activités et sur un ordinateur au pôle de proximité de Bréhal (14 rue de la Gare).

Le dossier comprend : l'étude d'impact, le bilan de la concertation préalable, l'avis de la Mission Régionale d'Evaluation Environnementale (MRAe) et la réponse de la collectivité à cet avis.

Les observations et propositions seront transmises exclusivement par voie électronique à l'adresse concertation.urbanisme@granville-terre-mer.fr

Fait à Granville, le 29/11/2021

Stéphane SORRE
Président

